

8 janvier 2020 par Syndicat National des Gardiens de Refuge et des Gîtes d'Étape

Vers la disparition des gardiens de refuges sur la voie normale du mont Blanc ?

Sur les près de 400 gîtes et refuges qui existent en France, le Syndicat National des Gardiens de Refuge Et des Gîtes d'Étape (SNGRGE) représente plus de la moitié de ses gardiens. Si l'on réduit la focale aux seuls refuges FFCAM (120 tout de même), 72,5% des gardiens y sont adhérents. S'ils ont décidé de prendre la parole aujourd'hui, c'est pour évoquer le cas de quatre hébergements en particulier : le refuge du Goûter, le refuge et le camp de base de Tête Rousse et le refuge du Nid D'Aigle.

Fin novembre, la FFCAM annonçait en effet une gestion commune pour les refuges de la voie normale du mont Blanc. Un seul et même gardien aura donc la charge des trois refuges et du camp de base, avec une équipe de 25 à 30 personnes. De quoi surprendre le syndicat, qui déplore ne pas avoir été consulté, et s'inquiète d'un gardiennage unique qui pourrait « nuire à la qualité de l'accueil et à la sécurité des usagers, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels qui évoluent dans ce secteur ».



© FFCAM

C'est avec un certain étonnement que le Syndicat des Gardiens de Refuge et des Gîtes d'Étape (SNGRGE) a appris, par voie de presse, que la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM) lançait un appel d'offre pour une gestion unique des 4 hébergements qu'elle gère sur la voie normale du Mont-Blanc (Refuge du Goûter, Refuge et camp de base de Tête Rousse, refuge du Nid D'Aigle).

Cette décision s'inscrit, selon la Direction de la FFCAM, « dans la lignée de la concertation menée avec l'ensemble des partenaires institutionnels et des professionnels qui a conduit à la mise en place de nouvelles modalités d'accès à la voie normale du Mont-Blanc ».

« Le SNGRGE, qui n'a pas été invité à cette "large" concertation, trouve regrettable que la FFCAM n'ait pas jugé utile d'échanger avec la profession. »

Le SNGRGE, qui n'a pas été invité à cette "large" concertation, trouve regrettable que la FFCAM n'ait pas jugé utile d'échanger avec la profession. Le sujet n'est en effet pas sans poser questions tant sur la forme que sur le fond.

Pour bien comprendre, la FFCAM a lancé le recrutement d'un seul gardien de refuge pour gérer les 4 hébergements situés sur la voie normale du Mont-Blanc. Ce dernier devra s'entourer d'une équipe de salariés de 25 à 30 personnes.

« Si la mise en place d'un système de portail unique de réservation semble être pertinente, le Syndicat s'inquiète en revanche d'un gardiennage unique pour ces 4 hébergements dont la spécificité implique de nombreuses et lourdes responsabilités. »

Le Syndicat comprend les problématiques rencontrées sur la voie normale du Mont-Blanc. Ces dernières années, un système de réservation en ligne et des moyens humains sur le terrain ont été déployés, et ont semblé porter leurs fruits. Si la mise en place d'un système de portail unique de réservation semble être pertinente, le Syndicat s'inquiète en revanche d'un gardiennage unique pour ces 4 hébergements dont la spécificité implique de nombreuses et lourdes responsabilités (technicité des bâtiments, gestion du personnel, sécurité des alpinistes, gestion administrative, etc.).

« L'ensemble de la profession a de fortes raisons de craindre que la gestion devienne de plus en plus mercantile et financière au détriment d'une gestion humaine, portée par des professionnels passionnés et engagés pour la montagne. »

L'ensemble de la profession a de fortes raisons de craindre que la gestion devienne de plus en plus mercantile et financière au détriment d'une gestion humaine, portée par des professionnels passionnés et engagés pour la montagne. Cela pourrait nuire à la qualité de l'accueil et à la sécurité des usagers, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels qui évoluent dans ce secteur.

La FFCAM reconnaît elle-même que « *le gardien de refuge exerce un véritable métier transmettant autant un savoir-faire que des valeurs montagnardes* », et qu'il est « *un acteur fondamental du tourisme en montagne* ». C'est d'ailleurs cette ambition qui est au coeur de la formation portée activement ces dernières années par les universités et les acteurs de la montagne (dont la FFCAM) pour encourager une professionnalisation du métier de gardiens de refuge.

« Nous pouvons légitimement redouter que ce mode de gestion s'apparente d'avantage à celle employée par les grandes chaînes hôtelières du monde urbain. »

Cette décision est donc d'autant plus inquiétante qu'elle pourrait à court terme dénaturer la spécificité même de l'accueil par les gardiens de refuge, au coeur d'un milieu montagnard à la fois grandiose, magnifique, vulnérable et souvent méconnu. Nous pouvons légitimement redouter que ce mode de gestion s'apparente d'avantage à celle employée par les grandes chaînes hôtelières du monde urbain.

Pour pouvoir lancer son appel d'offre au mois de novembre, la FFCAM a rompu brutalement les contrats en cours des gardiens gestionnaires de ces hébergements. Tout va très vite puisque

les candidatures devaient être déposées avant la fin du mois de décembre. La méthode employée par la FFCAM et les dérives probables de ces modes de gestion inquiètent et laissent interrogatifs...

Le Syndicat des gardiens de refuge restera donc particulièrement vigilant quant à la suite donnée à cet appel d'offre. Il en appelle, à la FFCAM pour une vraie concertation respectueuse, et à toute la communauté montagnarde pour mieux travailler et co-construire ensemble le devenir de nos montagnes.

Le Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Etape

